



« Rythmes scolaires »

Sur le plan national, plus de **90% des écoles (94% en Isère)** dérogent à la loi de 2014 (**loi Peillon** mettant en place l'atomisation des horaires hebdomadaires et des calendriers annuels) et **fonctionnent sur 4 jours de classe par semaine durant 36 semaines avec le mercredi vaqué.**

L'organisation du temps scolaire est adoptée en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) tous les trois ans*. Lors du CDEN du 9 novembre, seul le représentant Force Ouvrière a

élevé la voix pour que toutes les écoles passent définitivement à un calendrier national sur 36 semaines avec 4 jours hebdomadaires et pause d'une journée complète le mercredi.

Le **SNUDI FO** a combattu depuis l'origine cette contre-réforme des rythmes scolaires, en Isère comme dans tout le pays. De nombreux témoignages ont été recueillis dans les écoles du département. Force Ouvrière a été à l'origine de l'enquête menée par le CHS CT en 2016.

Seul le SNUDI-FO a largement diffusé les résultats de cette enquête, résultats alarmants mais occultés, en particulier par la hiérarchie, qui a pourtant réglementairement pour tâche de protéger les personnels !

Les constats restent sans appel pour en finir avec la loi Peillon :

- Pour 72%, les conditions de travail ont été dégradées ; pour 57% l'enseignement prodigué est également dégradé ; la vie personnelle (81% !) et la santé (85% !) ont été impactées de manière négative...
- Et pourtant, comme en 2016, la hiérarchie, et certains syndicats, persistent à ignorer ces chiffres, symptomatiques d'une véritable catastrophe ! Comme ils persistent à ignorer qu'en 2019, en quelques mois, la pétition « pour le retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les écoles de la commune » que le SNUDI-FO a fait largement circuler a été signée par 90% des enseignants des écoles de Grenoble et 85% à Saint-Egrève.

Aujourd'hui, pour aller encore plus loin dans la territorialisation de l'École publique, le gouvernement tente de faire passer en force **la loi Rilhac de destruction de notre statut et de celui des écoles à Marseille** par une « expérimentation ».

Nous nous félicitons que les enseignants de plus de cent écoles de Marseille, unis avec leurs syndicats départementaux SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'action, se soient organisés et aient imposé un premier recul – le maire de Marseille a dû déclarer que selon lui « le recrutement des enseignants par les directeurs ne se fera pas ».

Force Ouvrière a interrogé le ministre-Blanquer qui a répondu :

« Le maire de Marseille est sorti de ses compétences. C'est l'Éducation nationale, jusqu'à nouvel ordre, qui gère ces questions-là. Et donc, ce qu'il a dit n'est pas exact. Vous savez, en général, quand le président de la République dit quelque chose, nous le faisons derrière. »

Les collègues de Marseille montrent le seul chemin qui puisse permettre de l'emporter contre la volonté du gouvernement de détruire notre statut, garant de l'existence même de l'École publique républicaine : la mobilisation unie sur nos revendications.

Le SNUDI-FO, avec sa fédération, revendique :

Le retour à un calendrier national, le même pour tous : 4 jours par semaine avec coupure du mercredi sur 36 semaines et **l'abandon de la loi Rilhac, l'abandon de toute « expérimentation »** dérogatoire au statut national des professeurs des écoles, à commencer par celle de Marseille.

Prenez contact avec le SNUDI-FO !

* Dans cette instance présidée par le préfet sont représentées les syndicats d'enseignants (dits « représentatifs »), les fédérations de parents d'élèves, les DDEN, la DSDEN, les représentants du conseil départemental, les représentants des maires.

Consultez les documents sur notre site : www.snudifo.com